

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - NANCY

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : NIKOLIC
Prénom : David
Adresse : 2 Quater Rue d'Estienne d'Orves
CP Ville : 92150 SURESNES
Téléphone : 06.58.58.60.40
Mail : david.nikolic@ratp.fr
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : NIKOLIC
Prénom : Alexis
Date de naissance :

Adresse : Idem Père
Téléphone : 07.69.51.57.34
Mail : nikolikalexis@gmail.com

Article 1

28 quai Claude Le Lorrain
54000 Nancy
Bâtiment : A - Etage : 5 - Apt. N° N.B50 - Surface : 34m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 01 septembre 2024
Expirera le : 31 août 2025

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 600.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels et responsabilité civile).

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 600.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Nancy, le 01 juillet 2024

En 3 exemplaires originaux